CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017
SIDE-CAR CROSS INTER

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	610
Moto-Club	Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée
N° d'affiliation	0909
Date	25 mai 2017
Lieu	Torcé-en-Vallée (72) - Circuit Marcel Seery
Organisateur technique	Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée
Adresse	175, Grande Rue - 72460 Savigné l'Evêque
E-mail	letessier.christian@wanadoo.fr
Téléphone	02 43 27 97 15 ou 06 07 25 04 94

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GERAY Claude	
Délégué FFM (Président du Jury)	FAIVRE Joël	Licence : 011388
Membre du Jury	LARDEUX Pascal	Licence : 009935
Membre du Jury	BESNARD Joël	Licence : 014489
Commissaire technique responsable	MARCHAND Joël	Licence : 003796
Responsable du chronométrage	Attente désignation FFM	Licence :
Responsable du parc coureur	PICARD Jean-Claude	Licence :
		Licence : 019406

Article 3 Catégories & Engagements

➲ Side-car Cross Inter

Age	16 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers 60 ans maximum pour les pilotes et les passagers
Licences	NCO / INT / LUE
Cylindrée	De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T
Plaques	Numéro noir sur fond jaune

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager. Pour la limite d'âge maximum le pilote/passager ne devra pas avoir 61 ans au cours de l'année (né au plus tard en 1957).

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 250 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	140 €	6ème	70 €	11ème	45 €	16ème	20 €
2ème	120 €	7ème	65 €	12ème	40 €	17ème	15 €
3ème	100 €	8ème	60 €	13ème	35 €	18ème	10 €
4ème	90 €	9ème	55 €	14ème	30 €	19ème	10 €
5ème	80 €	10ème	50 €	15ème	25 €	20ème	10 €

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 SIDE-CAR CROSS INTER

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **Médecin urgentiste de l'Association de Sécurité Médicale des Pays de Loire (Attente désignation)**

Nombre de secouristes **15**

Hôpital le plus proche ..... **Hôpital du MANS**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **30 minutes**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Circuit Marcel Seery**

Adresse ..... **Route de Lombron - 72110 Torcé-en-Vallée**

Capacité Side-Car :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1830 m**

Largeur minimum de la piste ..... **6 m**

Largeur de la grille ..... **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **100 m**

Nombre d'OCP* **37**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : **24/01/2017**	Date : 7 FEV 2017	Date : 15/02/2017
G.S. TORCÉ 175, Grande Rue 72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE Tél. 02 43 27 97 15	Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire – Secrétariat	Numéro : 17/0129

HORAIRES PREVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM 610
Moto-Club ..... GROUPE SPORTIF DE TORCE EN VALLEE
N° d'affiliation 0909
Lieu ..... Torcé-en-Vallée (circuit Marcel Seery)

Date ---------- 24 Mai 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
13:30	20:00	Contrôles administratifs	Toutes Catégories	
13:30	20:00	Contrôles techniques	Toutes Catégories	
16:00		Visite du Circuit		

Ligue Motocycliste Régionale des PAYS DE LA LOIRE
Secrétariat

Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation
74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

HORAIRES PREVISIONNELS

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire – Secrétariat

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Date ---------- 25 Mai 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
07:00	09:00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
07:00	09:00	Contrôles techniques	Toutes catégories	
08:10	08:25	Essais Libres	Chpt Ligue Espoirs 85cc	15 mn
08:30	08:50	Essais Libres	Solo catégorie Nationale	20 mn
09:00	09:20	Essais Libres	Chpt Side-car Groupe A	20 mn
09:25	09:45	Essais Libres	Chpt Side-car Groupe B	20 mn
09:45	10:00	Pause		
10:00	10:15	Essais Chronométrés	Chpt Ligue Espoirs 85cc	15 mn
10:20	10:40	Essais Chronométrés	Solo catégorie Nationale	20 mn
10:45	11:05	Essais Chronométrés	Chpt Side-car Groupe A	20 mn
11:10	11:15	Test de départs	Chpt Side-car Groupe A	
11:20	11:40	Essais Chronométrés	Chpt Side-car Groupe B	20 mn
11:45	11:50	Test de départs	Chpt Side-car Groupe B	
11:55	12:15	Manche 1	Chpt Ligue Espoirs 85cc	15 mn + 1 t
12:20	13:30	Repas		
13:30	13:55	Manche 1	Solo catégorie Nationale	20 mn + 1t
14:00	14:30	Manche 1	Chpt France Side-Car	20 mn + 2t
14:35	14:55	Manche 2	Chpt Ligue Espoirs 85cc	15 mn + 1 t
14:55	15:15	Entracte		
15:15	15:40	Manche 2	Solo catégorie Nationale	20 mn + 1t
15:45	16:15	Manche 2	Chpt France Side-Car	20 mn + 2t
16:15	16:35	Entracte		
16:35	16:55	Manche 3	Chpt Ligue Espoirs 85cc	15 mn + 1 t
17:00	17:25	Manche 3	Solo catégorie Nationale	20 mn + 1t
17:30	18:00	Manche 3	Chpt France Side-Car	20 mn + 2t
18:30	19:00	Remise des Prix	Toutes catégories	30 mn